

à Viry

Le journal municipal

N° 22 / JUIN 2011

www.viry74.fr



BILAN MI-MANDAT
Réalizations 2008-2011

E.H.P.A.D. «LES OMBELLES»
Les résidents jardinent

+ SUPPLEMENT
Ecovela



Modelage de la
coulée verte,
premières plantations
et nouveaux bâtiments :
sous nos yeux, le futur
de Viry prend forme.

SOMMAIRE



LE MOT DU MAIRE	3
BILAN MI-MANDAT Les principales réalisations 2008-2011	4
ENVIRONNEMENT Le bois du Ban : hameau de L'Eluisset ; De l'eau pour l'avenir ; La vie foisonne dans le bois mort ; Nous nous déplaçons... les animaux aussi ; Compostons, compostons ; Redevance assainissement ; Le saviez-vous ; «de passable à bien !» pour le tri de nos déchets ménagers ; Réduire de 40 % les gaz à effet de serre d'ici à 2020	8
ECONOMIE/FINANCES Budget 2011 ; Viry : ZAC des Grands Champs Sud : atelier Architecture Iachini Zampin ; Réseau de chaleur Ecovela ; Inauguration marbrerie Gandy ; Le saviez-vous ; Chiffre clé ; Logidis ; Enquête publique ; Nouvelles installations sur la commune ; Un pôle biotech dans le Genevois ; Entre le champ et l'assiette	10
SOCIAL Nouveau directeur M.J.C., EHPAD «Les Ombelles» ; Le saviez-vous ; A.D.M.R. ; Téléthon	14
AMENAGEMENT Un outil au service de l'aménagement et de l'urbanisme ; Cession foncière ; Programme local de l'habitat ; Faire des choix ensemble, c'est déjà apprendre à se connaître, l'ARC Acquisition foncière ; Un pôle logistique dans le secteur Viry-Valleiry ; Travaux de l'été	15
SCOLAIRE/CULTURE/SPORT Basket ; Tennis ; Etoile Sportive de Viry ; Marche Nordique ; Journées Européennes du Patrimoine ; Viry Lire ; L'arche part à 8h00 ; La Compagnie des Gens d'Ici ; Association des Sports Mécaniques de Viry ; APE de Viry ; Pas de vogue cette année ; Nouveau groupe scolaire ; Réponse à la lettre ouverte des parents de l'école maternelle	18
Services municipaux Zoom sur les services techniques ; Agire 74	23
CITOYENNETÉ ET VIE PRATIQUE Feu et bruit... rappel des arrêtés portant réglementation ; Restrictions des usages de l'eau potable ; Ils se sont dit oui ; Ouverture d'une Maison de la Justice et du Droit ; Antoine Vieillard, nouveau Conseil Général pour 3 ans ; Trésorerie, Le saviez-vous ; Frontaliers déclarations en mairie ; Recensement militaire ; Petit guide à vous procurer Mise à jour des concessions du cimetière	26
LIBRE-PAROLE	29
NUMÉROS UTILES	30
C'EST ARRIVÉ À VIRY	31
AGENDA	

Le mot du Maire

En cette année 2011, nous voilà rentrés dans une phase active du développement de notre commune :

- L'agrandissement de notre maison de retraite « Les Ombelles » qui sous un autre sigle « E.H.P.A.D. » Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, va permettre un meilleur accueil de nos pensionnaires. Le nombre des chambres va passer de 40 à 62. Elle comprendra également deux unités Alzheimer de 12 et 10 lits avec des équipements adaptés. L'ouverture sera effective dès le 1^{er} septembre 2011.
- La construction de l'espace culturel dont la livraison est prévue en fin d'année 2011. Placé au centre de notre chef-lieu et d'Ecovela, il sera la pierre angulaire de notre animation socioculturelle au

service de l'ensemble de notre population, de nos associations et plus particulièrement de la bibliothèque municipale et des activités de la Maison des Jeunes et de la Culture.

- L'aménagement de notre centre Ecovela prend forme avec la réalisation des voiries et réseaux divers, de la coulée verte et le traitement des eaux pluviales. Une coulée verte qui va serpenter entre les futures constructions des logements et qui marque la qualité environnementale du projet. Je tiens à remercier nos habitants pour leur compréhension compte-tenu des contraintes et nuisances et cela malgré les précautions que nous pouvons prendre.



Sachez, que nous mettons tout en œuvre pour les minimiser dans le cadre d'une organisation des différents chantiers que nous voulons optimale. Votre patience sera largement récompensée par le nouveau visage qu'affichera notre commune.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Le Maire
Jean-Pierre Buet



Extension de l'E.H.P.A.D.



Construction de l'espace culturel

Bilan mi-mandat

Les principales réalisations 2008-2011

Une synthèse en images et en chiffres des principales réalisations de la commune depuis ces trois dernières années. Objectifs tenus, projets concrétisés, dans le respect des budgets alloués.

L'espace culturel



Foncier 397 656 €
Equipements mobilier : 393 197 €
V.R.D. : 478 400 €
Construction : 4 911 539 €

Subventions :
• construction : 1 264 880 €
• terrain : 40 000 €



ZAC des Grands Champs Sud de 2002 à 2011

Dépenses cumulées des travaux : 2 816 205 €
Vente de terrains : 1 577 587,49 €
Subventions reçues : 178 000 €
Subventions à recevoir : 92 000 €
Prêts contractés : 800 000 €



Bilan mi-mandat

Travaux



Malagny :
Aménagement parking école : 30 670 €



Chemin des écoliers :
éclairage public : 63 375 €



Essertet eau potable, eaux pluviales
et voirie, maîtrise d'oeuvre :
814 398 € dont 42 400 € de
subventions
Réseau d'assainissement et STEP
réalisés par la Communauté de
Communes du Genevois



Veigy : 190 670 €
Création de 2 exutoires pour
l'eau pluviale



Travaux eau potable, route de
la gare : 126 070 €
dont 13 470 € de subventions



La Côte, eau potable et création
de trottoirs : 335 329 €
dont 36 975 € de subvention



Réfection du pont de Grossaz avec la
commune de Feigères : 25 000 €



Bilan mi-mandat

Bâtiments



Aménagement cantine (acoustique, cloisonnement et ravalement) : 12 541 €



Aménagement salle de jeux école maternelle : 7 070 €



Jeux : 13 463 €

Acquisitions foncières

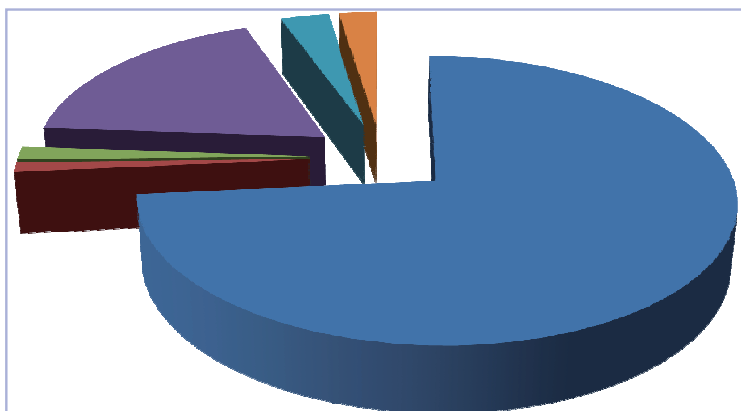
Bâtiment agricole route de la gare : 159 901 €



Ancien restaurant Le chalet, situé au chef lieu : 650 000 €

Bilan mi-mandat

Evolution des subventions versées



2008

M.J.C. 241 942,25 € dont 51 000 € versés au titre de l'année 2007

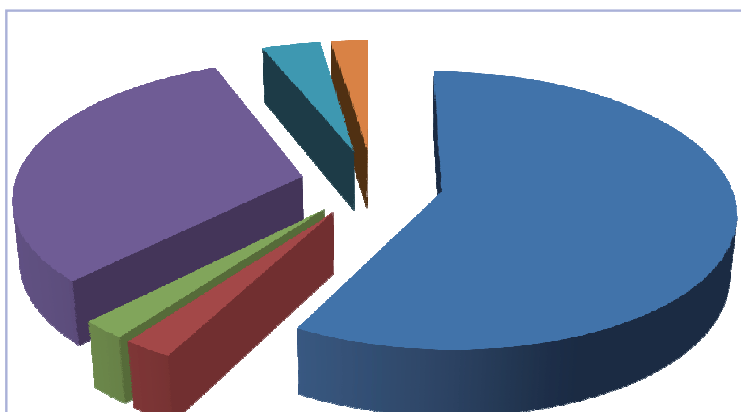
Scolaire 3 780,00 €

A.D.M.R. 4 979,10 €

S.I.V.U. 60 388,26 €

S.I.A.V. 10 158,00 €

Autres 7 928,00 €



2009

M.J.C. 165 297,23 €

Scolaire 6 775,00 €

A.D.M.R. 6 271,13 €

S.I.V.U. 90 203,83 €

S.I.A.V. 10 750,00 €

Autres 6 794,00 €

2010

M.J.C. 175 356,80 €

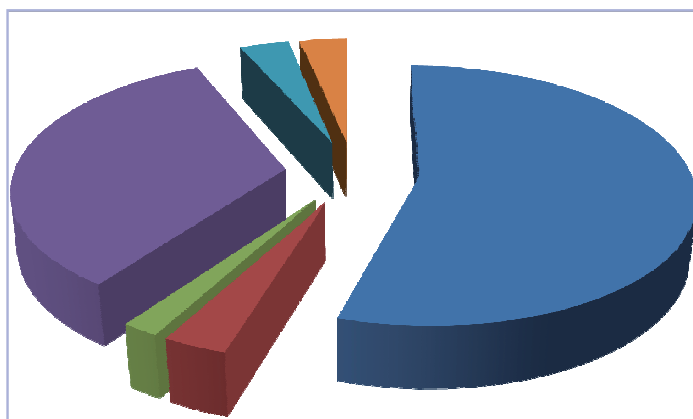
Scolaire 10 320,00 €

A.D.M.R. 5 994,97 €

S.I.V.U. 107 472,00 €

S.I.A.V. 10 750,00 €

Autres 10 390,00 €



M.J.C. : Maison des Jeunes et de la Culture

Scolaire : APE (piscine et location salle) et voyages scolaires

A.D.M.R. : Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural

S.I.V.U. «Accueil de l'enfance» : participation crèches «halte-garderies»

Viry et Valleiry

S.I.A.V. : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache

Autres : associations sportives, culturelles...

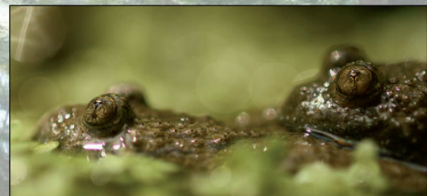
Environnement



Le bois du Ban : hameau de L'Eluiset

Le bois du Ban offre un habitat favorable à une faune et à une flore remarquable. Des aménagements ont été réalisés, ici, durant l'hiver 2011, pour recréer des points d'eau propices aux amphibiens (crapauds, grenouilles, tritons,...).

A la belle saison, on peut notamment y observer le Sonneur à ventre jaune, un petit crapaud rare et protégé dans toute l'Europe !



Conception : Christine Gar - Photos : Yves Sol - Dessin : F



Ces milieux sont fragiles : respectez les !

Groupe herpétologique de Haute-Savoie :



De l'eau pour l'avenir

Afin de garantir l'approvisionnement en eau de la commune sur le long terme, un nouveau réservoir sera construit à côté de celui déjà existant des Rosats (L'Eluiset). Ce nouveau réservoir portera la réserve à 1600 m³ (600 actuellement). Il sera alimenté par le raccordement au réseau de la Communauté de Communes.



La vie foisonne dans le bois mort

N'hésitez pas à laisser dans le jardin quelques souches ou troncs qui abriteront les chauves-souris été comme hiver. La chouette chevêche y trouve aussi des cavités idéales pour y faire son nid et un grand nombre de scarabées et d'autres petits organismes en ont besoin pour leur nourriture et leur reproduction.



Nous nous déplaçons... les animaux aussi !

L'objectif de l'étude lancée dans le cadre du projet d'agglomération sur le secteur Vuache-Etournelle-Laire a permis de dresser un inventaire détaillé de la faune sauvage et de repérer les différents points constituant une entrave à ses déplacements (projets routiers, urbanisation...).

Une cartographie précise des corridors biologiques a ainsi pu être élaborée. Ces connexions permettent l'accomplissement des cycles de la vie des espèces (reproduction, recherche alimentaire...) ainsi que le brassage génétique nécessaire à leur pérennité. 36 mesures sont proposées pour les maintenir ou les restaurer. Des « contrats de corridors biologiques » initiés par la Région permettront de soutenir les acteurs locaux dans la conduite de ce type de projets opérationnels.



Compostons, compostons...

Il en restera toujours quelque chose pour le jardin, le potager et nos poubelles seront plus légères. Trois règles simples pour produire un bon compost : mélanger les différentes catégories de déchets, aérer les matières et surveiller l'humidité. Tous les déchets organiques à différents degrés sont compostables, soit 38 % de nos poubelles. **Le Compost, c'est écologique, économique et citoyen !**

Si vous souhaitez acquérir un composteur vous pouvez contacter la Communauté de Communes du Genevois au 04.50.95.92.60



Redevance assainissement

La Communauté de Communes du Genevois a retenu le principe d'une indexation de la redevance assainissement sur le coût de la vie. Il a ainsi été fixé à 1,64 euros H.T. pour 2011.

Le saviez-vous ?

2011 a été proclamée par l'UNESCO «Année internationale de la forêt».

Nous produisons en moyenne 390 Kg de déchets par personne et par an.

« de passable à bien ! » pour le tri de nos déchets ménagers

On retrouve trop de papiers-cartons dans les ordures et surtout une part importante de déchets fermentescibles, y compris en zones fortement rurales où ils pourraient facilement être compostés. Quant au verre, il en reste encore 6 % dans nos poubelles.

Bien pour les déchets d'équipement électrique électronique : grâce aux bons résultats de la collecte en déchetterie (la Communauté de Communes du Genevois est la collectivité de Haute Savoie qui en a récupéré le plus), le soutien à la tonne est passé depuis le 3^{ème} trimestre 2010 de 40 à 50 €/tonne.



Réduire de 40 % les gaz à effet de serre d'ici 2020

C'est l'objectif que s'est fixé la Région qui introduit un principe d'éco-conditionnalité pour l'attribution de ses aides. Désormais, les collectivités qui solliciteront la Région pour des projets devront s'inscrire dans cette perspective. Rappel : l'énergie la moins polluante est celle que l'on n'utilise pas.

Economie

Budget 2011

En amont de la préparation du budget lui-même, le conseil municipal a tenu, pour la première fois, un «débat d'orientation budgétaire» (D.O.B.), celui-ci s'imposant aux collectivités territoriales de plus de 3 500 habitants.

Le D.O.B. est une présentation d'un bilan concernant l'environnement général des budgets, présentant la situation actuelle, les évolutions possibles et celles prévues dans la loi de finances pouvant avoir un impact sur les budgets communaux. Il est aussi une prospective budgétaire, à court terme (pour les budgets de l'année), et à moyen, voire long terme, pour les investissements.

Une fois le D.O.B. élaboré avec ses objectifs, les différentes commissions ont pour mission de déterminer, dans chaque domaine, ce qu'elles souhaitent privilégier pour l'année en cours.

Les principales dépenses d'investissements du budget général

Etude-foncier : 142 000 €

dont 35 000 € d'étude pour le contournement de la RD 992
dont 20 000 € d'étude sur l'accessibilité dont 26 000 € pour la modification du P.L.U.

Capital de la dette : 248 000 €

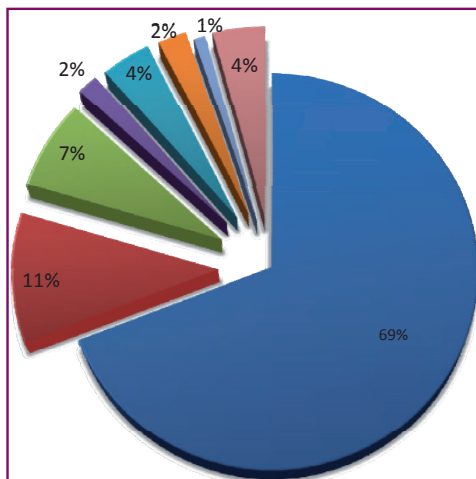
Voirie - réseaux : 105 000 €

dont 48 000 € pour les trottoirs et réseaux à La Côte (fin des travaux 2011)

Aménagements bâtiments : 454 000 €

dont 208 000 € de raccordement à la chaufferie collective (écoles, espace culturel et EHPAD)

Projet groupe scolaire maternelle : 655 000 € (1^{ère} partie)



Matériel (écoles et services techniques) : 58 000 €
dont 42 000 € de matériels et logiciels informatiques (mairie et bibliothèque)

Participations : 262 000 €

dont 214 600 € provision pour remboursement de Taxe Locale d'Équipement projet SCI Ciri Viry (L'Eluïset)
dont 48 000 € de participation à la ZAC Centre et à la ZAC des Grands Champs Sud

Espace culturel : 4 292 000 € (solde)

Les principales recettes de fonctionnement

Contributions directes (impôts et taxes) : 1 565 000 €
Dotations, subventions et participations : 1 755 000 € (dont fonds frontaliers : 1 100 000 €)
Excédent 2010 reporté sur 2011 : 570 000 €
Locations de bâtiments communaux : 70 000 €

Les principales recettes d'investissement

Emprunts : 2 039 000 €
Vente d'immeuble : 250 000 €
Excédents reportés (2010 et 2011) : 2 220 000 €
Subventions espace culturel : 1 018 500 €

Les réformes territoriale et fiscale apportent des modifications dans le calcul des **taxes d'habitation et foncier non bâti**. Ainsi, la part **départementale** de la taxe d'habitation et de la taxe foncier non bâti est répartie intégralement entre la commune et la Communauté de communes du genevois. Elle disparaîtra de l'avis d'imposition des ménages. Par ailleurs, la taxe professionnelle est remplacée par la **cotisation foncière des entreprises (CFE)** ; le nouveau taux reprend une partie des taux départemental et régional.

Pour 2011, le Conseil municipal a voté une augmentation du taux des 4 taxes de 2%.

Pour plus d'information, se référer au compte-rendu du Conseil municipal du 19 avril 2011 sur le site internet de la commune.

ZAC des Grands Champs Sud Atelier Architecture Iachini Zampin (Atelier 2AIZ)

Forts d'une amitié de vingt ans, Florent IACHINI et Olivier ZAMPIN, ont suivi leur formation ensemble du lycée jusqu'à l'école d'Architecture de Grenoble. Après avoir travaillé pendant plusieurs années en tant qu'architectes salariés, ils ont réalisé leur souhait de créer leur propre société en janvier 2005.

Déjà installés sur la commune de Viry, ils ont emménagé en janvier 2010 dans la ZAC des Grands Champs Sud, dans de nouveaux locaux modernes et correspondants aux valeurs environnementales et écologiques qu'ils cultivent.

Polyvalents, ils répondent aussi bien aux marchés publics (extension d'une pépinière d'entreprises d'Annecy, de logements collectifs THPE, BBC,...) qu'aux marchés privés, allant de la construction de bâtiments industriels, agricoles, réalisation de centre équestre, maisons individuelles.

La construction de maisons individuelles constitue une part non négligeable de leurs activités, ils privilégient les constructions en ossatures bois et en brique de terre cuite correspondant à leur démarche de respect de l'environnement ainsi qu'aux économies d'énergies.



Messieurs Iachini et Zampin

De plus, la situation géographique de l'atelier ainsi que le coût du foncier, ont induit qu'ils se sont fait une spécialité et qu'ils affectionnent tous projets d'extension, de réhabilitation et de rénovation.

Ayant mis en place une organisation de travail, ils gèrent chacun leurs dossiers de la prise de contact jusqu'à la livraison du chantier, privilégiant ainsi le suivi, la qualité et le relationnel avec leurs clients.

Cette entreprise en plein développement envisage à moyen terme de recruter des collaborateurs, leur agence ayant été conçue pour être évolutive.

Cependant, Mrs IACHINI et ZAMPIN, réfléchis et attentionnés de nature souhaitent avant tout garder la convivialité et la qualité qu'ils offrent actuellement à leur clientèle tout en privilégiant l'humain au cœur de la construction.

Pour plus de renseignements :
Tél : 04.50.74.02.97 ou www.2aiz.fr



Le réseau de chaleur d'ECOVELA, une nouvelle activité économique locale

Le Grenelle de l'Environnement a redonné des lettres de noblesse aux réseaux de chaleur en rappelant leur rôle indispensable pour le développement des Energies Renouvelables et de Récupération. Ces réseaux permettent d'une part de valoriser de manière optimum la biomasse, la géothermie, la chaleur de récupération... et d'autre part d'exprimer la volonté d'une collectivité de se saisir, sur son territoire, des enjeux liés à l'énergie, depuis la production jusqu'à l'utilisateur final. Un « Fonds de Chaleur » national a été mis en place pour développer ces réseaux. Viry s'inscrit dans cette dynamique avec son projet de réseau de chaleur qui alimentera en chauffage et en eau chaude l'ensemble des logements d'Ecovela à partir de bois d'origine local (Jura) dans une proportion de 80 %. Cette réalisation s'inscrit donc pleinement dans la politique de réduction de gaz à effet de serre. De plus, elle contribue au développement d'une activité économique locale de production et de distribution d'énergie.



Construction de la chaufferie collective

Inauguration de la marbrerie Gandy

C'était la fête le vendredi 4 mars pour l'inauguration de la marbrerie Gandy fraîchement installée sur la zone des Grands Champs Nord. Cette entreprise familiale qui compte une quinzaine de salariés a quitté le quartier de la gare à St-Julien où elle était à l'étroit (150 m² de bâtiment sur 800m² de terrain) pour s'installer dans un bâtiment de 450 m² sur 4000m² de terrain.

Depuis les débuts du grand-père à Vénissieux en 1958 jusqu'à l'arrivée à St-Julien en 1965, l'entreprise n'a cessé de se développer et couvre un large secteur qui va de Morzine, à Cruseilles, Seyssel, Billiat, Lelex... c'est la plus grande entreprise dans ce secteur d'activité qui en compte trois autres.

Concentrée sur la marbrerie funéraire, l'entreprise s'approvisionne chez trois gros fournisseurs (Tarn, Vosges, Bretagne) qui font venir la matière première des quatre coins du monde.

Le gros du travail de l'entreprise Gandy s'effectue en extérieur. La formation s'effectue sur le tas, c'est un métier qui nécessite une grande résistance physique et un solide mental (exhumations). Pour fidéliser ses salariés, l'entreprise leur verse un salaire attractif également destiné à éviter la fuite vers Genève.

Le bâtiment abrite aussi un logement de fonction et une entreprise de plomberie d'un des fils de la maison, les deux autres travaillant avec leur père à la marbrerie : une entreprise pour laquelle la relève est assurée ! Une pièce est réservée à l'entrée pour que les familles soient accueillies dans de bonnes conditions.



Le saviez-vous ?

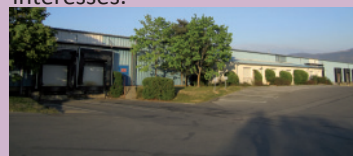
Dans le canton, 53 % des actifs travaillent en Suisse.

Chiffre clé

En 2010, 1 356 frontaliers à Viry.

Logidis : 117 emplois menacés dont 20 à Viry

La plateforme devrait fermer au printemps 2012. Cette filiale de Carrefour a en effet décidé de regrouper ses différentes installations sur Saint Vulbas dans la Plaine de l'Ain pour améliorer son exploitation et obtenir des loyers moins onéreux. Drame humain pour nombre de salariés natifs de la région ou implantés depuis de nombreuses années. Avec l'appui de la Maison de l'Economie et du Développement dont le maire de Valleiry, Marc Favre est le Président, Jean-Pierre Buet a entrepris une série de démarches visant à saisir de nouvelles opportunités. Certains contacts s'avèrent déjà intéressés.



Enquête publique sur un projet de centrale d'enrobage au bitume

Par courrier en date du 4 mars, la Préfecture de Haute-Savoie a informé la commune de la demande déposée par la société Colas en vue d'exploiter cette installation dans la zone des Tattes. L'inspecteur des installations classées a jugé cette demande recevable : une enquête publique s'est tenue du 9 mai au 9 juin 2011. Cette démarche est distincte et concomitante à la demande d'urbanisme (permis de construire).

Nouvelles installations sur la commune

Tendance's fleurs

Le magasin « Le jardin de Marie » change de propriétaire et devient « Tendance's fleurs ».

Mademoiselle Rebecca Bron, originaire de Bellegarde sur Valserine succèdera à Madame Marie Poncet en tant que fleuriste. Rebecca a 23 ans, elle a fait son apprentissage chez un artisan fleuriste de renommée du Pays de Gex, à l'issue duquel elle a obtenu le CAP et le Brevet Professionnel. Le but de ses études étant d'ouvrir un jour sa propre boutique, voilà son voeu réalisé.

Elle se fera un plaisir de vous accueillir dans son magasin et de vous y proposer divers arrangements floraux, de vous conseiller ainsi que de réaliser des compositions selon vos envies du moment.



Plume&co



Correspondante de presse depuis 10 ans pour plusieurs médias, dont le Dauphiné Libéré, chargée de communication en agence, Pascale Weber propose désormais ses services en qualité de consultante indépendante. Elle accompagne les TPE-PME, les associations et les collectivités locales dans la conception, la réalisation et l'optimisation de leurs outils de communication. Passionnée de découvertes et d'échanges, amoureuse des lettres et des mots, elle met sa plume et sa sensibilité au service de ses interlocuteurs pour transmettre leur message ou relater leur action de manière pertinente.

Plus d'infos :
www.plumeandco.com

Institut caresse

Venez découvrir les soins orientaux pour le visage comme pour le corps. Laissez-moi m'occuper de vos pieds ainsi que de vos mains et détendez vous grâce aux massages aux huiles parfumées. « Détente et bien être » est ma devise.

Je vous attends au :
93 route de la Favorite
La Côte
74580 Viry
06.75.32.82.08 ou 078.87.87.496

Pour plus de renseignements, je vous invite à découvrir mon site internet www.institut-caresse.com

Gina Richard Zeballos

Détente et Bien Etre

Esthéticienne
(Institut ou domicile)



06.75.32.82.08 078.87.87.496

Un pôle biotech dans le Genevois

Le biopark d'Archamps qui propose des services de pointe en terme de recherche compte désormais 25 résidents à temps plein et 53 utilisateurs, moitié publics, moitié privés. Quant à la pépinière Biotech, sa construction devrait être terminée durant l'été 2011 : une partie est déjà louée par deux entreprises du Biopark. Avec les 500 emplois sur Gaillard, les 120 du laboratoire Fabre, le pôle Biotech commence à prendre consistance dans le Genevois français. L'une de ses missions est notamment la recherche sur le vieillissement.



Entre le champ et l'assiette

En 10 ans, plus de 20 % des exploitations agricoles de Rhône-Alpes ont disparu. Le revenu agricole a chuté de 32 % en 2009. La Région a décidé « de contribuer à améliorer le revenu des exploitants et de recréer le lien entre le champ et l'assiette, entre alimentation et santé » en apportant son aide aux associations de consommateurs qui préconisent un développement raisonné et une consommation de proximité.





Présentation du nouveau directeur de la MJC

Originaire de Bretagne, Frédéric Le Moal a pris la direction de la MJC de Viry depuis octobre 2010. Agé de 37 ans, marié et père de deux enfants, Frédéric est arrivé à Viry après un long parcours dont le fil conducteur reste un fort engagement citoyen en faveur d'actions éducatives, de médiation, d'animation. Il aime mettre les gens en relation, favoriser les partenariats, s'intéresse à tous les âges de la vie avec un faible pour les plus jeunes.

Sa prise de poste à la MJC est à la fois un aboutissement et un retour aux sources par le biais de l'animation, sa formation de départ. Il apprécie cette petite structure de type familial où il a la confiance du conseil d'administration et l'appui de la mairie représentée par Maryline Burrin.

Le contexte d'Ecovela, les écoles et les nombreuses associations du secteur ainsi que les autres MJC constituent pour lui un climat dynamisant et porteur dans lequel il souhaite s'investir. La commune lui souhaite pleine réussite dans les projets qu'il conduira.



M. Frédéric LE MOAL

E.H.P.A.D. «Les Ombelles»



Aux Ombelles, les travaux avancent doucement. Il est important que nous apportions notre pierre à l'édifice. Nous avons donc entrepris de confectionner des balconnières afin de décorer la devanture de la maison. Pour une fois, nous nous sommes retrouvés entre hommes (les dames avaient froid !). Cela nous a permis d'échanger souvenirs et anecdotes et nous avons pu développer le côté «jardinier» qui sommeille en chacun de nous. Ce n'était pas très difficile, nous sommes tous issus du terroir, même si nos pratiques sont différentes. Quand vous passerez devant «Les Ombelles», n'hésitez pas, arrêtez-vous, admirez notre travail et venez discuter avec nous ! A bientôt !

Hermann, Jean, Georges et Gustave

Le saviez-vous ?

Aujourd'hui en France, 3 500 000 personnes sont mal logées dont 600 000 enfants.

Source : Fondation Abbé Pierre



Les bureaux de l'Aide à Domicile en Milieu Rural se situent désormais au 22 Rue Villa Mary. Une équipe de 18 salariés intervient chez 140 familles dans le secteur Viry-Vuache.

Une secrétaire vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.
Tél : 04.50.04.86.45
Email : admr.viry@orange.fr



Madame Droubay, Présidente de l'A.D.M.R

Téléthon

Les associations de Viry : conseillères municipales, amicale du personnel, APE de Viry et de Malagny, bibliothèque municipale et la Compagnie des Gens d'Ici, ont organisé le Téléthon le 4 décembre dernier.

1 414 euros en dons et en recettes ont été reversés à la fondation A.F.M.. Merci à toutes les personnes qui ont participé et ainsi aidé la recherche.

Aménagement



Un outil au service de l'aménagement et de l'urbanisme

SCOT ? Il s'agit du Schéma de Cohérence Territoriale dont s'est doté la Communauté de Communes du Genevois en 2002 pour organiser le devenir du territoire des 17 communes. Ce document d'aménagement fixe les grandes orientations dans lesquelles les Plans Locaux d'Urbanisme doivent s'inscrire. En 2013, ce SCOT devra avoir été revu : c'est une obligation légale mais aussi une condition posée par la Confédération Helvétique pour financer à hauteur de 40 % les infrastructures en territoire français.

Résultats encourageants pour le 1^{er} SCOT : l'étalement urbain s'est réduit, plus de 100 hectares ont été économisés en 6 ans (1 logement sur quatre seulement est une maison individuelle), la production de logements aidés a été en progression constante, la trame bleue (les rivières) et la trame verte (forêts, cordons boisés) ont été protégées dans les Plans Locaux d'Urbanisme.

Point faible : la croissance des logements et de la population a été supérieure à celle attendue sans que la croissance des emplois ait été au rendez-vous (population : + 28 %, emplois sur France : + 3 %, sur Suisse : + 50 %).



CESSION FONCIERE

La commune de Viry remercie Monsieur et Madame Michel Déronzier qui ont cédé gratuitement 370 m² de terrain dans le cadre de régularisations foncières Route de la maison blanche à Humilly

Programme Local de l'Habitat

Suivre l'évolution des besoins en logements pour mieux préparer l'avenir, voilà un des objectifs du Programme local de l'habitat. **Le PLH de la Communauté de Communes du Genevois (C.C.G.)** est une démarche encouragée par l'Etat pour amener les communes à répondre aux besoins en logement de la population dans un cadre défini en commun. Il permet d'obtenir des aides pour la construction de logements en faveur des salariés modestes. Il permet également de recevoir un appui technique sur les moyens à mettre en place, notamment dans le PLU pour anticiper l'avenir. Dans son «porter à connaissance», **l'Etat a ainsi noté qu'entre 1999 et 2008, trois communes s'étaient très peu développées : Présilly, Viry et Vulbens.** D'autres ont connu une croissance rapide : Archamps, Beaumont, Savigny, Valleiry.

Un certain nombre d'outils sont associés à cette démarche. La C.C.G. et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) apportent une aide financière destinée à réhabiliter les logements de plus de 15 ans :

- pour les propriétaires privés occupants ayant des ressources modestes,
- pour les propriétaires qui s'engagent à louer leur logement (sous condition de maîtrise des loyers), à titre de résidence principale, pendant 9 ans.

Pour plus de renseignements :

ANAH : 04.50.33.79.60 ou www.anah.fr

C.C.G. 04.50.95.91.88 ou sbournho@cc-genevois.fr

Aménagement

Faire des choix ensemble, c'est déjà apprendre à se connaître

Le groupe d'habitants qui s'est engagé dans le projet d'habitat participatif conduit par la CODHA (Coopération Genevoise de l'Habitat Associative) et Haute-Savoie Habitat continue à se réunir régulièrement. Dernièrement, il a avancé sur le choix des prestations intérieures. Environ une vingtaine de foyers sont concernés. Grâce à ces échanges, les futurs habitants apprennent à se connaître et emménageront à côté de voisins qu'ils auront appris à connaître.

Rappelons qu'il s'agit pour les candidats à cette nouvelle façon d'habiter de s'impliquer dans la conception de leur nouveau logement et par la suite, de le gérer ensemble de façon responsable et collective.

L'ARC – Syndicat Mixte Election du Président

Bernard Gaud, président de la Communauté de Communes du Genevois, **Président de l'ARC** pour la 2^{ème} fois. Il prend pour 2011 la succession d'Etienne Blanc à la tête du Syndicat Mixte qui représente la couronne française au sein du projet d'agglomération.



Le pouvoir exécutif Arc Syndicat Mixte
11 mars 2010

Acquisition foncière

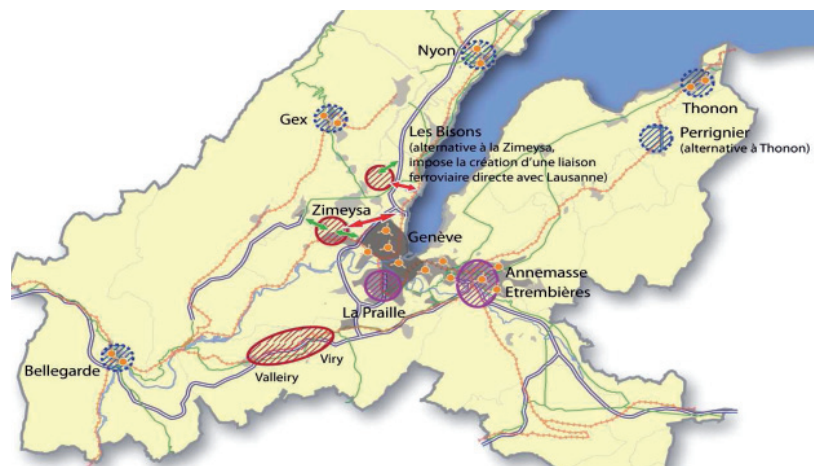
La famille Chagnoux a fait part à la commune de son souhait de vendre sa propriété dont l'immeuble est connu sous le nom « Le Chalet ». En raison de sa situation au cœur du chef-lieu et à proximité immédiate de la future place publique, la commune a décidé de se porter acquéreur pour la somme de 650 000 euros.

Cette maîtrise foncière communale permettra de garder une ouverture libre dans ce secteur qui sera utilisé pour du stationnement public.



Un pôle logistique dans le secteur Viry-Valleiry ?

La logistique dans le Genevois, ou « comment approvisionner durablement notre territoire dont la population croît à un rythme soutenu » ? Cette problématique a fait l'objet d'une étude réalisée dans le cadre du projet d'agglomération afin de parvenir à une meilleure organisation des transports de marchandises. Trouver du foncier dans une région où il est rare et onéreux, où le terrain agricole et les espaces naturels sont continuellement grignotés, permettre à ceux qui travaillent dans ce secteur peu rémunéré de se loger décemment, ne pas rejeter au loin des activités dont nous avons besoin et qui généreront inévitablement du trafic traversant pour nos communes : voilà les enjeux de cette réflexion qui se superposent, paradoxalement, aux difficultés que nous connaissons pour Logidis.





Travaux de l'été

Quartier ECOVELA

Les mois de juin, juillet et août verront de nombreux travaux sous-chaussée, liés à la création de différents réseaux pour la ZAC du Centre.

1. Raccordement au réseau de chauffage urbain :
 - des bâtiments école primaire et maternelle en juillet.
 - du secteur Halpades—Brémont en juin et juillet
2. Des travaux vont également toucher la RD 992 (Route de Frangy) avec une fermeture totale à la circulation pendant quelques semaines en juillet et en août. Une déviation par la Côte depuis St Julien sera mise en place.
3. Circulation en alternat voire fermeture de la Rue Villa Mary du 20 juin jusqu'à la fin de l'été pour la pose de canalisations d'eaux pluviales, des réseaux secs et raccordement au chauffage urbain.

Dans tous les cas, l'accès aux commerces sera maintenu.

Parking mairie / écoles / espace culturel

En juillet et août, le parking de l'espace culturel sera aménagé avec la création de bordures et la réalisation d'une centaine de places de stationnement qui seront disponibles pour la rentrée scolaire 2011. Il sera inaccessible en juillet et en août.

Bâtiment Chevalier – « Savoy-Grains »

La démolition de ce bâtiment est prévue en juillet. La création d'un parking de 80 places prendra le relais du parking communal (situé près du Shopi) lorsque ce dernier sera inaccessible.

Parking provisoire de Shopi



En raison des travaux, les containers de tri sélectif se situent près du bâtiment Chevalier, rue des Coulerins.

Parking communal / Shopi

Le parking communal (partie basse) sera neutralisé à partir de fin juin avec le **démarrage de la construction** Halpades. En juillet-août, la conservation de la partie haute du parking permettra le maintien de l'accès au magasin Shopi. Le parking nouvellement créé pour le magasin Shopi prendra ensuite le relais.

Fin de saison au basket club

Le basket club Saint-Julien compte 220 licenciés environ, dont 20 % vivent à Viry : une belle représentation ! Le nouveau responsable technique du club, Mickael Delaville, a su redynamiser l'association en alliant rigueur technique et plaisir du jeu. Les équipes minimes (14-15 ans) et cadets (16-18 ans) masculins ont pris la deuxième place du championnat départemental de Haute-Savoie. Les minimes filles ont remporté de belle manière la coupe de Haute-Savoie, après une deuxième place en championnat.



L'équipe des minimes filles avec son coach David Perreard

Au-delà de ces résultats positifs il convient de souligner les progrès effectués par les différents groupes de niveau ainsi que le plaisir visible des jeunes comme des plus anciens de se retrouver autour de la balle orange, lors des matchs du week-end ou des événements du club. La saison 2011-2012 se profile déjà à l'horizon, avec de beaux défis sportifs à relever pour toutes les catégories d'âge. Les plus jeunes peuvent pratiquer dès 6 ans, n'hésitez pas à venir faire un essai à la rentrée !

Viry Tennis Club les vétérans champion d'automne de Haute-Savoie en 1ère division

Le Club de Tennis de Viry avait engagé dès le 24 octobre 2010 deux équipes vétérans en championnat des + 35 ans. L'équipe 1 a terminé première de son groupe après avoir battu Argonay, Pringy, Meythet, Marignier et Groisy. Ayant terminé meilleur premier de sa poule, l'équipe de Viry s'est qualifiée directement pour une demi-finale contre Evian, gagnée 4-0. Elle a été opposée en finale à l'équipe de Faverges, rencontre qui s'est jouée dans la superbe salle de Saint-Julien-en-Genevois, prêtée par le comité du club, merci à M. Loyau son Président. C'est au double décisif que s'est jouée la rencontre, en faveur de Faverges sur le terrain. Mais après le contrôle du comité départemental, il s'est avéré que Faverges a fait jouer une équipe dont le total des classements était supérieur à celui des joueurs ayant participé aux matchs de poule. Viry est déclaré vainqueur !

Les vétérans de Viry retiendront avant tout l'excellente ambiance de cette finale, grâce à tous les acteurs, mais aussi son parcours exceptionnel puisqu'elle a joué du 24 octobre au 19 décembre 2010, 7 rencontres d'un très bon niveau, sans courts couverts à domicile !

N'oubliez pas notre tournoi officiel en juin du 17 juin au 3 juillet jour des finales avec un repas le samedi 25 juin 2011, dont la réservation se fera auprès d'Olivier Pasquier, au 06.59.12.23.05. Tous les soirs plein de matchs au programme de 18h à 22h30 sous la direction de notre juge-arbitre Arnaud Kendziora. Vive le tennis à Viry !



L'équipe des vétérans de Viry

Etoile Sportive de Viry

La saison 2010-2011 se termine et les quelques 200 licenciés ont dignement représenté notre commune sur tous les terrains de la région. Tous nos membres espèrent vous avoir avec eux pour participer à la traditionnelle soirée de fête nationale qui aura lieu le :

**mercredi 13 Juillet
à partir de 20H00
au stade de Viry**

A cette occasion le repas sera composé de :

Adulte (13€) : taboulé, jambon braisé, frites, fromage

Enfant (10€) : jambon braisé, frites, glace

Les tickets repas seront en vente chez MagPress, Bar le Rolyve, pizzeria Le Romantica, café Le Caquelon et sur place lors de la soirée. Venez nombreux faire la fête avec nous.

Renseignements auprès de Monsieur Barthassat, Président au 04.50.04.72.14

La Marche Nordique

La marche nordique ou nordic walking est un **sport complet de plein air**, agréable et procurant le plaisir d'un style de vie sain et actif.

Il convient à tous, sans limite d'âge ni de condition physique. Il permet aux **seniors** de pratiquer une activité physique, **non traumatisante** et recommandée pour la **prévention des maladies** liées à la sédentarisation.

Simple à priori, la marche dynamique avec deux bâtons nécessite un **apprentissage efficace** afin de «ne pas promener les bâtons» comme beaucoup des randonneurs...

La **technique de base** consiste à synchroniser le mouvement naturel de la marche et du balancement des bras avec la **propulsion** des bâtons. Le marcheur se redresse naturellement dans une parfaite symétrie des mouvements du haut du corps et des jambes.

Où pratiquer ?

A partir du mois de septembre 2011, découvrez la marche nordique avec l'association marche nordique en Genevois (en cours de création).

Toutes les infos et cours : www.marche-nordique74.com

Et à la MJC de Viry pour la saison 2011-2012 :

Cours d'initiation Marche Nordique - 7 séances de 1h30 : 55 €, prêt de bâtons inclus.

Les mardis de 18h30 à 20h00 : 1^{ère} séance le 13 septembre et le 21 mars 2012

Les jeudis de 9h à 10h30 : 1^{ère} séance le 15 septembre, le 12 janvier 2012 et le 22 mars 2012

Infos : www.mjcviry74.fr

Pascale Weber - Animatrice Marche Nordique - ASJ 74

Tél : 06 80 20 90 66

<http://marche-nordique-genevois74.com>



Journées Européennes du Patrimoine week-end des 17 et 18 septembre 2011

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le Château de Moulinsard ouvrira exceptionnellement ses portes aux visiteurs désireux de découvrir les lieux. Pour marquer cette ouverture inédite et célébrer le centenaire du château, des animations particulières seront proposées sur le thème de l'environnement. Patrimoine et environnement se rejoignent en ce lieu magique, refuge arboré accueillant des espèces telles que la chouette hulotte, pigeons ramiers, chauve-souris, martinets... L'urbanisation se développant, les châteaux offrent une réserve forestière protégeant une flore et une faune spécifique.

Afin d'apprécier pleinement le site, les véhicules seront interdits et devront se garer sur les parkings près de la mairie. L'entrée piétonne, au château, sera prévue par la porte côté MJC/tennis.

Pour tout renseignement, contacter Madame Maruzzi au 06.47.24.19.90

Au programme de ce week-end :

- un marché bio
- promenade en calèche
- petite restauration dans le parc
- conférence
- visite guidée
- exposants
- animation théâtre



Viry-Lire

L'étang

Pendant quinze jours dans le cadre du **Festival Petit Patapon**, la bibliothèque s'est mouillée pour ses petits lecteurs. Avec l'étang de « L'îlot livres », les enfants ont pu profiter de moments de lecture et de jeux dans un cadre adapté pour eux.



Contes pour les maternelles

Durant toute l'année scolaire, les enfants de maternelle ont découvert les contes classiques et détournés des « trois petits cochons », du « Petit Poucet » et du « Petit chaperon rouge ». Des conteurs sont venus plusieurs à la bibliothèque pour leur conter leur version personnelle de ces histoires.

Photo : « Le petit poucet » revisité en conte et en chanson par **Les Contes Joyeux**

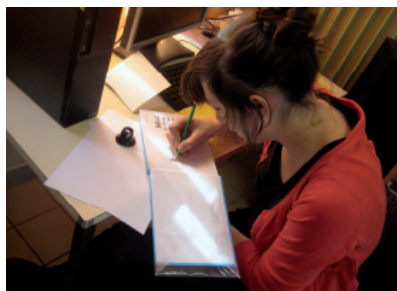


Delphine Perret

L'auteur et illustratrice Delphine Perret est venue rencontrer les classes de primaire qui, dans le cadre de la sélection humour, avaient lu son livre « Moi, le loup et les vacances avec pépé ». Auteur d'une vingtaine de livres, elle a présenté son travail aux enfants qui avaient de nombreuses questions à lui poser.

Elle a ensuite proposée un atelier aux enfants pour leur faire réaliser un petit livre illustré.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur la sélection et les rencontres sur le blog : www.liredualeveauvuache.over-blog.com



« Au paysage de l'humour »

Vendredi 18 mars, le Café du Commerce accueillait la bibliothèque et ses lecteurs pour une séance de poèmes à écouter et à rire. Déclamés par Pierre-René Massard, accompagné en musique par Salsifis, les poèmes ont permis de redécouvrir des auteurs comme Prévert, Vian ou encore Bobby Lapointe. Une quarantaine de personnes ont pu profiter de cette séance placée sous le signe du rire et de la bonne humeur.



Dimanche 29 mai : sortie géologique à Passy Plaine Joux



L'arche part à 8h00

De Janvier à juin, la **Compagnie des Gens d'ici et la bibliothèque municipale** ont animé des ateliers de lecture et d'improvisation à partir du livre d'Ulrich Hub « L'arche part à 8h ». Animés par **Nathalie Texier**, ces ateliers ont offert aux enfants entre 8 et 10 ans (groupe de 12 enfants) la possibilité de découvrir un roman à travers le texte mais aussi la lecture à voix haute, les improvisations et d'autres techniques théâtrales.



Ces séances ont été des temps d'échange, d'écoute et de partage autour de ce roman. Les activités ont permis aux enfants de se mettre en scène comme « conteur » rêveur, ronchon, tendre ou fatigué... chaque enfant pouvant ainsi choisir une caractéristique.



La Compagnie des Gens d'Ici

Après plusieurs propositions théâtrales et artistiques à Viry ces dernières années, la Compagnie des gens d'ici, mandatée par la municipalité, invite désormais la population à des rencontres ponctuelles.

Ce sont d'abord des ateliers de lecture pour enfants, initiés par la Bibliothèque, qui se sont achevés le 17 juin. Ce sont aussi des interventions dans le cadre de la fête de l'école le 18 juin avec «Le p'tit bal fou», une visite surprise à l'école de Malagny, une rencontre en lecture et musique à l'EHPAD.

Un rendez-vous important est donné le **samedi 9 juillet** pour un festival destiné au jeune public en lien avec le futur éco-quartier (voir encart page agenda).

Pour ce festival, les adolescents du groupe théâtre de la MJC présenteront leur spectacle **le vendredi 8 et le dimanche 10 juillet**.

Toutes les personnes, associations, entreprises et commerçants désireux d'apporter leur contribution à ce moment de convivialité et de festivité sont les bienvenus.

Vous pourrez ensuite retrouver la Compagnie dès la rentrée pour la mise en place d'un événement artistique, populaire et participatif dans le cadre de l'inauguration de l'Espace Culturel. Pour en savoir plus, contactez-nous...

La Compagnie voyage aussi actuellement en Suisse avec différents spectacles hors les murs.

Vous pourrez la retrouver à Tanninges le **matin du 10 juillet** pour un spectacle en forêt, et en septembre pour plusieurs rendez-vous dans le cadre des journées du patrimoine.

Pour en savoir plus et nous contacter :
www.ladici.com
laciedesgensdici@yahoo.fr
Tél. : 04 50 04 27 15



APE de Viry

L'APE de Viry a enfin son site internet : www.apeviry74.fr. Vous y trouverez toutes les informations utiles sur l'association, les manifestations et les contacts.

Le vide grenier du 15 mai fut un succès malgré une météo maussade et des averses l'après midi.



Carnaval de l'APE de Viry organisé le 19 mars 2011



Pas de vogue cette année

En raison des chantiers actuellement en cours dans Ecovela, la commune ne pourra accueillir, cette année, la traditionnelle vogue. La nouvelle configuration du quartier conduit à rechercher pour l'avenir de nouveaux espaces adaptés.

La course sur prairie aura lieu les 17 et 18 septembre dans la ZAC des Grands Champs Sud, en face de Savoie Stockage Distribution.

Association des Sports Mécaniques de Viry

Elle organise cette année encore sa 13^{ème} course moto sur prairie.

Celle-ci se déroulera les **samedi 17 et dimanche 18 septembre 2011** en face de Savoie Stockage Distribution, route de la gare en direction de Soral.

Nous vous attendons donc nombreux afin de partager notre passion pour la moto et se retrouver autour d'un repas-concert le samedi soir sur un nouveau terrain plus spacieux.



Le nouveau groupe scolaire est sur les rails

Dès 2006, la commune s'était préoccupée de l'évolution de l'école maternelle et de la Cantine en faisant réaliser une étude qui avait montré les avantages et les inconvénients du groupe actuel et proposé le choix entre 3 scénarios pour l'avenir :

1. extension-réhabilitation du groupe existant,
2. démolition du groupe actuel et construction d'un nouveau bâtiment sur le même site,
3. construction sur un autre site.

C'est le scénario 2 qui a été retenu : de 1 000 m², le groupe passera à 2 400 m² et comprendra **10 classes**, 5 ateliers, 2 classes de repos, 2 salles d'activités sportives. Il abritera également un **restaurant scolaire** permettant l'accueil de 400 à 450 enfants, répartis dans 4 salles à l'acoustique soignée. Ces salles serviront également pour la **garderie périscolaire** et les **centres de loisirs**. Deux salles d'activités sportives seront par ailleurs intégrées au projet ainsi qu'un logement.

Le coût de l'opération s'élève à 6 000 000 HT (valeur 2011). Livraison prévue pour la rentrée 2013.



Le jury sélectionne 4 candidatures sur 71 reçues. Les candidats feront partie d'un concours.

Extrait de la réponse à la lettre ouverte de parents de l'école maternelle reçue le 29 mars 2011

« Pour l'année 2010/2011, le nombre des enfants scolarisés en maternelle se situe entre 141 (chiffre actuel) et 144 répartis en 5 classes.

Pour l'année 2011-2012, 47 « grande section » vont quitter l'école et à ce jour, 37 nouveaux enfants sont inscrits suite à notre appel à inscription envoyé début mars. On peut donc raisonnablement penser que les effectifs et le nombre de classes seront proches de ceux de l'année précédente et le nombre de classes équivalent.

L'année 2012-2013 verra l'arrivée de nouveaux enfants suite aux premières livraisons de logements dans Ecovela. Nous avons bien évidemment préparé cette échéance et évalué, avec toute la difficulté d'une telle prospective, le nombre d'enfants qui intégreront d'ici 2020 le nouveau groupe scolaire qui devrait être opérationnel pour la rentrée 2013.

Plusieurs scénarios s'offraient à nous quant à sa localisation et nous avons opté pour une construction sur place rendue possible grâce à l'acquisition d'un tènement mitoyen de l'emprise actuelle.

Ce projet a été travaillé en lien avec l'Education Nationale et avec l'appui du CAUE (Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et de l'Environnement) ; nous y avons associé le directeur de l'école maternelle et les commissions scolaire et bâtiment de la collectivité. Le rendu de ce travail a permis de rédiger un cahier des charges précis et exigeant quant au fonctionnement et à la qualité du bâtiment. Il rassemblera 10 classes et ses salles annexes, un grand restaurant scolaire, des locaux permettant l'accueil périscolaire et un appartement de fonction.

Le concours lancé a permis de recueillir 71 candidatures parmi lesquelles un jury composé d'élus et de professionnels selon le code des marchés publics, a retenu 4 dossiers. Les candidats sélectionnés devront remettre leur copie pour juillet, date à laquelle le jury choisira le projet qui lui semblera le mieux répondre aux attentes. Ce projet vous sera présenté le moment venu avec les motivations du choix.

Concernant les effectifs par classe, vous n'ignorez pas que nous ne sommes pas les décideurs en la matière et vous êtes au fait des contraintes de la politique actuelle de l'Education Nationale qui s'imposent à nous tous.

Quant à la période de travaux, qui va s'étaler sur les années à venir, soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour que nos enfants soient accueillis dans les meilleures conditions, sans nous interdire certaines options qui auront un caractère provisoire, comme c'est le cas dans n'importe quel chantier, qu'il soit public ou privé. Nous comptons sur la capacité de chacun à s'y adapter et ferons en sorte de vous informer régulièrement de l'avancée de ce projet : procès-verbaux des conseils municipaux, comptes-rendus des conseils d'école, bulletins municipaux, échanges divers.

Nous avons fait part de tous ces éléments au président des parents d'élèves du chef lieu le 22 avril dernier lors d'une rencontre ».

Services municipaux



Zoom sur le service technique



De gauche à droite :
Sébastien Lacassagne, Bruno Moine,
Thierry Boulanger, Karine Bernard, Joël Giraud,
Didier Besson, Simon Gunzburger et
Yannick Scheidegger

De gauche à droite : Bernard Chassot,
Michel Secret, Dominique Flattet et
Christian Chaffard

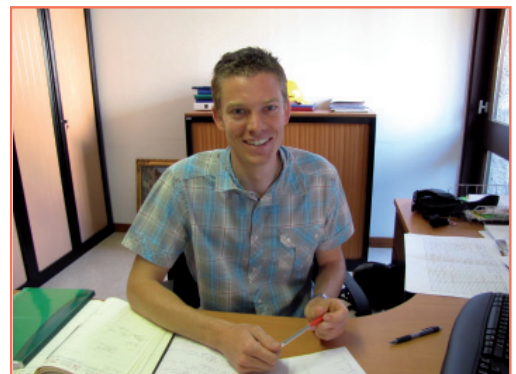


Robert Tourmel

Robert Tourmel, technicien principal 1^{ère} classe, depuis septembre 1992 a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 31 juillet 2011.

Simon Gunzburger

La commune de Viry, afin d'anticiper son évolution, a souhaité étayer l'équipe d'encadrement en créant un poste de Directeur des Services Techniques. Simon Gunzburger a intégré l'équipe technique le 1^{er} mai 2011, Ingénieur de formation, il arrive de la commune de Manigod (74). Sa jeunesse est un gage de dynamisme qui, associée à ses compétences techniques et à une équipe de professionnels déjà en place, donnera à la commune l'impulsion nécessaire dans cette phase de croissance.



Services municipaux

L'équipe bâtiment

Sébastien Lacassagne, adjoint technique principal 2^{ème} classe depuis 1997 et Bruno Moine, remplaçant de Thierry BOULANGER, adjoint technique principal 1^{ère} classe depuis 2002, actuellement en repos après une opération.

L'entretien des bâtiments (vestiaires du foot, vestiaires du tennis, écoles, bâtiment MJC, bibliothèque, crèche halte-garderie, mairie, locaux communaux loués, église) est assuré par deux agents. L'ouverture de l'Espace Culturel début 2012, nécessite dès à présent une réflexion sur l'avenir de ce secteur bâtiment.

La réglementation qui s'impose aux collectivités : accessibilité, règles de sécurité pour les lieux accueillant du public, et les évolutions en matière d'énergie, de construction génèrent une remise en cause régulière.

La collectivité doit donc miser sur des agents ayant un cœur de métier et qui acceptent d'évoluer dans leur domaine.



Bruno Moine et Sébastien Lacassagne

L'équipe espaces verts

Karine Bernard, adjoint technique principal 2^{ème} classe depuis 2001 et Joël Giraud, adjoint technique principal 2^{ème} classe depuis 2000 : le duo espaces verts et fleurissement.

Une équipe où la mixité permet un apport de sensibilités différentes si on y manie bien de belles couleurs, cela reste tout de même un métier physique.

C'est une profession en pleine évolution où biodiversité, gestion différenciée, doivent en devenir le vocabulaire.

La commune de Viry, par la création de la coulée verte d'Ecovela qui bénéficiera de cette « gestion évolutive durable », souhaite faire évoluer les autres lieux fleuris et tondus, de façon « raisonnable ». Trouver un juste milieu qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même nature de soins.



Karine Bernard et Joël Giraud

Karine et Joël ont suivi ces dernières années des formations ad hoc, reste maintenant à redéfinir les procédés, les lieux privilégiés... Il faudra par contre que nous, les administrés, nous acceptions ce changement de gestion et quelques herbes folles. Dans cet esprit, le désherbage chimique, la coupe systématique des bords de routes devront aussi évoluer.

L'équipe du service des eaux

Michel Secret, agent de maîtrise principal depuis 1981, responsable du service de l'eau potable géré en régie directe par la commune. Plus de 55 kilomètres de réseaux dont il faut assumer le contrôle réglementaire et l'entretien en matière de réparation de fuites. Si les techniques actuelles telles que la télégestion, les têtes émettrices pour les compteurs, des regards enfermant des vannes de sectorisation du réseau, contribuent à une meilleure gestion, la connaissance humaine reste un atout.

Bernard Chassot, jeune retraité, apporte son aide saisonnière (2 mois par an) au moment des relevés des compteurs, destinés à la facturation bi-annuelle. Une souplesse pour le service, associée au sérieux et à la gentillesse de Monsieur Chassot.



Michel Secret et Bernard Chassot

Services municipaux

L'équipe voirie

Yannick Scheidegger et Dominique Flattet



Didier Besson



Christian Chaffard

Didier Besson, adjoint technique principal 1^{ère} classe, arrivée en 1990

Dominique Flattet, adjoint technique 2^{ème} classe en 2009
Yannick Scheidegger, pour une mission saisonnière. La voirie n'est pas son métier, mais il apporte à la Commune de Viry une aide temporaire précieuse.

Le secteur de la voirie est un vaste secteur, qui pour les deux collègues en place, se décline dans l'entretien des voies et chemins, des réseaux et fossés, mise en place des travaux neufs, l'entretien du terrain de foot et de certains espaces verts. La longueur de voirie, l'étendue de la commune ont une grande contrainte à quoi s'ajoute un travail par tous les temps. Ces postes demandent de la technicité, de l'aptitude physique certaine et une bonne dose d'inventivité.

Christian Chaffard a rejoint l'équipe en 2002. Il apporte dans ces tâches répétitives que sont celles du nettoyage urbain du chef-lieu, une grande envie de bien faire. Alors, chaque fois que nous avons envie d'éviter le papier dans la poubelle, pensons à Christian.

AGIRE 74

Cette association est engagée depuis 2003 avec la commune de Viry et Valleiry. Elle a formalisé son projet associatif avec des commandes publiques telles que celle de Viry Valleiry ; elle défend ses valeurs autour des activités des chantiers d'insertion et l'accompagnement de ces salariés. Le chantier d'insertion restant une étape vers l'emploi, pour les salariés accueillis, associée à un support éducatif. Les communes de Viry et Valleiry ont renouvelé leur contrat pour 2011.

Coût annuel : entre 9 000 et 11 000 € en fonction des personnes en contrat.



De gauche à droite : Jean, Mounir, Van Hoang, Omar, Romain, Laïd Mouhli, encadrant de l'équipe d'insertion de l'association, et Fuat.

Laïd et son équipe, apportent une aide technique au service municipal, en effectuant des travaux en matière de bâtiment (carrelage, peinture), d'entretien des voies des hameaux en complément du fauchage et entretien des biotopes

Début mai, Olivier Gauthier, policier municipal a effectué une formation sur la sécurité auprès des salariés d'Agire 74. Les tâches de ces agents les amènent à travailler en chantiers mobiles en bord de chaussée.

Automobilistes, levez le pied à l'approche de ces chantiers.





Feu et bruit... Respect du voisinage Rappel des arrêtés portant réglementation

Extrait de l'arrêté municipal n° 114/2003 portant réglementation des feux

Article 1 : « Il est interdit de brûler les déchets, de quelque nature qu'ils soient (y compris les déchets verts) :

- dans les zones habitées à moins de 100 mètres des habitations,
- dans la zone artisanale des Tattes,
- dans la zone industrielle des Grands Champs Sud ».

Cet arrêté pourra être plus restrictif en période de sécheresse.

Extrait de l'arrêté municipal n°012/2008 portant réglementation des bruits de voisinage

Article 3 : « Sur les lieux ou voies publics ou accessibles au public sont interdits les bruits gênants par leur intensité et notamment ceux susceptibles de provenir :

- de publicités par cris et par chants,
- de l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore fixes ou mobiles par haut-parleur ou sirène,
- des réparations ou réglages de moteur, à l'exception des réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite en cours de circulation,
- des appareils de ventilation, de réfrigération ou de production d'énergie,
- de l'utilisation des pétards ou autre pièces d'artifice. »

Article 5 : « Les travaux notamment de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scie mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- **du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 20 h 00**
- **le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 20 h 00**
- **les jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00**
- **Ils sont strictement interdits le dimanche »**

Les horaires n'empêchent pas qu'il faut avoir à l'esprit que la notion de durée et de répétition du bruit est à prendre en compte. Ainsi une musique très forte ou une pompe de piscine mal isolée peuvent tout à fait générer autant de nuisance qu'une tondeuse à gazon. Respectons ces consignes de bon voisinage.



Ces deux arrêtés sont à votre disposition, dans leur intégralité, au secrétariat de la mairie, sur simple demande.

Restrictions des usages de l'eau potable

Le comité sécheresse de la Préfecture s'est réuni le 25 mai 2011. Le département de la Haute-Savoie est en alerte et des mesures de restriction des usages de l'eau entrent en vigueur. L'intégralité de l'arrêté préfectoral est consultable sur le site internet de la commune www.viry74.fr et en mairie. Rappelons que pour les particuliers il est interdit d'utiliser l'eau du réseau pour :

- laver les véhicules automobiles,
- arroser les pelouses et jardins d'agrément de 8h00 à 20h00,
- remplir les piscines.

Cet arrêté est susceptible d'être modifié ou suspendu, en fonction des conditions atmosphériques, dans le courant de l'été.

Ils se sont dit oui

Le conseil municipal présente tous ses voeux de bonheur aux heureux mariés.

12 mars : Christine PARIS et François CATRY

2 avril : Karen LONGDEN et Patrick ROURE

16 avril : Sandie MAINIER et Bastien CHARRIER

30 avril : Natacha VILLET et Patrick REAL

Rappelons que seules les personnes ayant donné leur accord sont citées.



Ouverture d'une Maison de Justice et de Droit

Elle s'est ouverte le 4 avril 2011 au 26 avenue de Genève, (immeuble le Galien) à Saint Julien en Genevois au profit des habitants du territoire des Communautés de Communes du Genevois, du Pays Cruseilles, de Seyssel, de la Semine et du Val des Usse.

Cette maison de justice voulue par les élus remplit une triple mission :

- **informer et permettre l'accès au droit pour chaque citoyen** grâce à un accueil gratuit et anonyme.
- **aider à la résolution des litiges** avec la mise à disposition d'un Conciliateur de Justice et d'un Délégué du Médiateur de la République.
- **assurer une présence judiciaire de proximité.**

En 2009, 637 personnes du secteur de Saint-Julien ont fréquenté la Maison de Justice et du Droit d'Annemasse. La MJD de Saint-Julien aura également la spécificité de traiter toutes les démarches judiciaires de nature transfrontalière relevant du droit français ou du droit suisse dans l'espace de coopération franco-valdo-genevois.

Tél : 04.50.74.86.86
Fax : 04.50.36.40.32

Horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
le vendredi de 9h00 à 12h00



Inauguration le 28 avril 2011 en présence de Monsieur Michel Mercier, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Libertés

Trésorerie

La trésorerie a déménagé et se situe désormais au 26 avenue de Genève, Le Galien B, à Saint Julien en Genevois. Tél : 04.50.49.08.97

Antoine Vieillard, nouveau conseiller général pour trois ans

Le 27 mars dernier, le canton de Saint-Julien a élu son nouveau conseiller général, qui exercera son mandat jusqu'en 2014, date à laquelle il élira deux conseillers territoriaux qui siégeront à la fois au Conseil Général et au Conseil Régional.

Le conseiller général est un homme de terrain, au service du département. Il représente à la fois la population, la vie associative, les élus et la vie économique de son canton. A ce titre, il entretient des relations régulières avec les maires et les organisations professionnelles, siège dans les conseils d'administration collèges, hôpitaux, organismes sociaux, associations...) et intervient auprès des conseillers régionaux et des parlementaires. Porte-parole des habitants, il représente les intérêts de son canton au sein de l'assemblée départementale.



Les nouveaux élus du Conseil Général

Le saviez-vous ?

En Haute-Savoie, l'alcool est la 1^{ère} cause de mortalité sur la route.

Frontaliers... pensez à vous déclarer en mairie

Les travailleurs frontaliers doivent **compléter la déclaration de frontalier** qui permettra à la Commune de connaître le nombre d'habitants travaillant dans le canton de Genève.

- travailleurs frontaliers,
- travailleurs suisses domiciliés à Viry,
- travailleurs ayant la double nationalité (Suisse et Française).

En effet, en outre de la compensation financière genevoise, le canton de Genève alloue chaque année aux départements de l'Ain et de la Haute-Savoie 3,5 % de la masse salariale des personnes travaillant dans le canton de Genève et résidant en France. Il est donc particulièrement important de connaître le nombre d'habitants travaillant dans ce canton.

En conséquence, merci de communiquer à la Mairie **dès votre arrivée sur la Commune ou lorsque vous changez d'emploi** le nom et l'adresse de votre employeur, le numéro et la date de délivrance de votre permis de travail.

En agissant ainsi, vous permettrez à votre commune de toucher sa dotation ce qui lui permettra de poursuivre son effort d'investissement au service de tous.

Formulaire disponible sur le site de la mairie.

Citoyenneté et vie pratique

Recensement militaire

A l'âge de 16 ans, les jeunes hommes et les jeunes femmes sont soumis à l'obligation de recensement militaire.

Je suis né(e) en	J'aurai	Je dois me présenter à la Mairie en
Juin 1995	16 ans	juin-juillet 2011
Juillet 1995	16 ans	juillet-août 2011
Août 1995	16 ans	août-septembre 2011
Septembre 1995	16 ans	septembre-octobre 2011

Afin de se faire recenser, les pièces à fournir sont:

- livret de famille,
- carte d'identité,
- justificatif de domicile.

L'attestation de recensement délivrée par la Mairie est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Le fichier du service national avec les données du recensement servira également à l'inscription automatique sur les listes électorales.

Si vous avez omis de vous inscrire dans les délais, vous devez vous présenter dès à présent en Mairie pour y être régularisé.

Pour les jeunes ayant la double nationalité, veuillez contacter le secrétariat de la Mairie au 04.50.04.70.26.

Un magnifique petit guide à vous procurer !

Du Salève au Vuache, ce guide facile à emporter, est une bible de renseignements sur le patrimoine naturel de cet espace transfrontalier délimité par le Salève et le Vuache. On y apprend (pour 6 euros) une foule d'informations sur la géologie, l'eau, les activités humaines, les zones humides, les vergers, les forêts, les différentes espèces animales, les paysages : à ne pas manquer !

Le guide est en vente dans les maisons de la presse de Viry, Valleiry, Frangy, à la MJC du Vuache à Vulbens et à l'Office du Tourisme du Genevois à Vitam'parc.



Mise à jour des concessions du cimetière

La commune de Viry procède à la mise à jour du cimetière du Chef lieu.

- recensement des tombes abandonnées
- mise à jour des coordonnées des concessionnaires, des ayants droit ou des personnes à contacter
- renouvellement des concessions trentenaires

Si vous êtes le ou les concessionnaires et que vous avez changé d'adresse, si le ou les concessionnaires sont décédés et que vous êtes un ayant droit ou la personne à contacter, si vous avez des informations sur une concession dont la famille est éteinte ou partie, merci de bien vouloir prendre contact avec l'accueil de la mairie (Kristine Kastrati ou Anne Doussat) au **04 50 04 70 26** ou par mail : civil@viry74.fr ou directement à la mairie, sauf si vous avez déjà effectué cette démarche récemment.

Une concession doit être entretenue, faire l'objet de visite ou de dépôt de fleurs

Le maire peut constater l'état d'abandon d'une sépulture (aspect indécent et délabré) et en effectuer la reprise.

Une concession trentenaire peut être renouvelée au tarif en vigueur à ce moment là. A défaut de paiement de cette nouvelle redevance, le terrain concédé fait retour à la commune. Il ne peut cependant être repris par celle-ci que 2 années révolues après l'expiration de la période pour laquelle le terrain a été concédé (art L2223-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Le tarif en vigueur à Viry pour une nouvelle concession simple ou un renouvellement de concession simple est de 200 € pour trente ans. Pour le columbarium il est de 600 € pour trente ans.

Une concession est «hors commerce» et ne peut pas être «vendue». Le titulaire d'une concession a sur l'emplacement un simple droit d'usage d'une parcelle du domaine public et non un droit de propriété.

Urnes, crémation et devenir des cendres

La loi du 19 décembre 2008 ne permet plus de garder l'urne au domicile ou de partager des cendres. Elles sont soit conservées dans l'urne cinéraire, qui peut être inhumée dans une sépulture ou déposée dans une case du columbarium du cimetière, soit dispersées en pleine nature, sauf sur les voies publiques. Une déclaration de destination de l'urne doit être faite dans la mairie du lieu de domicile.

Libre-parole

Expression de la minorité

Chère lectrice, cher lecteur : bienvenue dans notre espace à nombre limité de lignes...

Afin de faire face à l'explosion démographique annoncée dans le village, explosion faisant suite à celle des programmes immobiliers il était très important pour la majorité actuelle de pouvoir démarrer le chantier de construction de l'« espace culturel » plutôt que de renforcer les services de proximité demandés par la population. À **chacun ses priorités**.

Oui mais voilà: les **parents de l'école maternelle** marqués sans doute par différentes expériences passées à Viry en Algeco ou en préfabriqués, et **inquiets** d'apprendre la destruction de l'école maternelle avec tous ses aspects dit « transitoires », ont adressé le 29 mars dernier une lettre exprimant leurs inquiétudes. Mais que l'on se rassure car, toujours très réactif, le Maire actuel et son premier adjoint, Gilles Décarre, ont envoyé **un mois plus tard** une réponse indiquant que, finalement, tout était sous contrôle et allait pour le mieux.

Oui, tout va bien : 7,2 millions d'€ (TTC) pour le nouveau groupe scolaire pour seulement 5 classes supplémentaires ! L'explosion immobilière va de pair avec l'**explosion budgétaire**.

Bien évidemment, les parents d'élèves, tout comme les membres de la minorité ont été écartés du jury de concours : leurs éventuels avis et expériences en la matière ne comptent pour rien aux yeux de la majorité. Soyons positif : peut-être que pour le choix des papiers peints on fera appel à eux !

Autre sujet d'inquiétude : la commune de Viry n'en a pas fini avec la **centrale à goudron**. Nous avions dit en 2008 qu'il ne fallait pas accepter ce type d'équipement, même à titre provisoire, ce qui ne manquerait pas de faciliter une installation définitive. Malheureusement, le scénario que nous avions envisagé, celui de l'**implantation définitive**, est en train de se réaliser. Maintenant, la mairie est à court d'argument pour s'opposer à une telle infrastructure... qui ne sera jamais que la deuxième installation classée et édifiée dans la commune au cours de ce mandat, après la centrale dite à bois. **Vous avez dit Eco-quartier ?**

Claude Barbier, Laurent Chevalier, Joël Dupenloup

www.ViryCap2014.fr

Expression de la majorité

Et bien non ! Nous l'avions espéré, mais la minorité actuelle n'a pas saisi cette deuxième possibilité de s'exprimer pour nous faire part d'éléments constructifs pour l'avenir de Viry...

Que faire, sinon déplorer cet entêtement dans une attitude stérile ?

Vous aurez noté bien sûr l'utilisation de **caractères gras** et de termes inquiétants (rien moins que quatre explosions !), voire même dramatiques, destinés sans doute à donner plus de poids à un discours vide et dépourvu d'arguments factuels.

Un point positif cependant ; réussir à citer (dans si peu de lignes allouées rappelons-le), la quasi totalité des projets en cours, en les dénigrant systématiquement, voilà qui mériterait presque de l'admiration.

Quant aux allégations qui ponctuent le message de la minorité, les réponses, réelles, concrètes et argumentées sont contenues dans le présent bulletin.

Messieurs de la minorité, un peu de sérieux, des faits s'il vous plaît, et des faits que vous puissiez étayer.

Merci d'avance.

Les élus de la majorité



Numéros utiles

Mairie de Viry (www.viry74.fr)

Service état civil : 04.50.04.70.26
Service technique : 04.50.04.70.71
Service urbanisme : 04.50.04.70.72
Service communication : 04.50.04.52.19
Service comptabilité : 04.50.04.70.69

Horaires d'ouvertures

Service accueil/état civil

Lundi, mercredi, jeudi : 13h30 à 17h00
Mardi : 13h30 à 18h30 (sauf juillet et août fermeture à 17h00)
Vendredi : 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Service technique et urbanisme

Mardi : 13h30 à 18h30 (sauf juillet et août fermeture à 17h00)
Jeudi : 13h30 à 17h00
Vendredi : 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Ecoles de Viry

Ecole maternelle : 04.50.04.80.80
Ecole primaire : 04.50.04.72.27
Ecole de Malagny : 04.50.04.75.75

E.H.P.A.D. « Les Ombelles » : 04.50.04.79.04

Multi accueil « Aux pays des p'tits pioux » : 04.50.04.76.84

A.D.M.R. : 04.50.04.86.45

Bibliothèque de Viry : 04.50.04.77.96

MJC de Viry : 04.50.04.88.98

Trésorerie de St Julien : 04.50.49.08.97

Déchetterie de Vulbens : 04.50.04.64.08

De novembre à février

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Samedi 9h00 à 17h30

De mars à octobre

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Samedi 9h00 à 17h30

Déchetterie de Neydens : 04.50.04.41.67

De novembre à février

Du lundi au samedi : de 9h00 à 17h30

De mars à octobre

Du lundi au samedi : de 9h00 à 18h00



c'est arrivé à Viry

Gare aux fantômes et aux brigands !

La lecture d'anciens journaux comme « le Cultivateur Savoyard » offre parfois d'amusantes surprises, comme les articles ci-dessous narrant la mésaventure arrivée à quelques citoyens de la commune de Viry en décembre 1933.

Le Cultivateur Savoyard, journal édité à Saint-Julien-en-Genevois de 1877 à 1963, présente dans son édition du 21 décembre 1933 un article assez léger au milieu des faits divers tragiques détaillés chaque semaine par l'hebdomadaire. Rédigé dans un style enlevé, ce texte intitulé « *C'est trop fort !* » est digne d'une chasse de Tartarin de Tarascon !

« Dans la soirée de mercredi, le fils V. descendait à la gare avec son berger récupérer une vache qui venait d'y arriver par train. La nuit était noire. Tout à coup, le berger voit à travers champs quelque chose qui semble être un homme, un malfaiteur ! Un brigand peut-être ! On ne sait jamais ; il y a tant à se méfier par ces temps de misère. Interpelé, cet homme ne répond rien ; pourtant il bouge, il avance, il recule, et semble faire des mouvements qui sont loin d'attirer la confiance ! Pris de peur, nos deux hommes vont se réfugier au café C., où ils font part, non sans émotion, de leur fameuse rencontre.

Courageux, C. allume une lanterne et s'en va carrément avec les deux témoins dans la direction du brigand. Il s'arrête à une certaine distance, et le somme, par trois fois, de dire qui il est ! Comme précédemment, aucune réponse ne parvient. Or, la peur étant contagieuse, le courage de C. s'évanouit, et ensemble nos trois compagnons appellent au secours. Quelques gens du village

se précipitent, qui avec un gourdin, qui avec une fourche ou encore un balai ; on a même dit que d'autres étaient descendus avec des pioches, des haches, et même avec un couteau de boucher ! Ils étaient là, quatorze, bien décidés et se sentant forts, organisant un mouvement enveloppant pour encercler et ne pas laisser échapper leur proie. Quelle ne fut pas leur surprise quand, enfin, ils virent qu'ils étaient là face à un épouvantail, fouetté par la bise, que D. avait placé dans son champs de blé pour éloigner les étourneaux et les corneilles ! Au final, on ne sait qui des hommes ou des oiseaux ont eu le plus peur ! »

Cet article, qui fit à l'époque beaucoup rigoler dans les cafés du canton, fut, on l'imagine, moyennement apprécié par les personnes concernées. Aussi, dans l'édition de la semaine suivante du Cultivateur Savoyard, l'une des victimes de cette farce tentait de rattraper le coup en faisant paraître une mise au point.

« Monsieur le rédacteur, dans votre numéro du 21 décembre, vous avez

fait paraître un article intitulé « Viry, c'est trop fort ! ». J'estime qu'étant le seul personnage indentifiable de cette histoire – désigné par trois fois par la lettre « C » –, j'ai le droit et le devoir de vous demander de publier cette modeste rectification, qui m'est imposée par ma situation bien connue dans toute la région, et, d'autre part, par le souci de l'exactitude quant au fait rapporté. Tout dans cet article est considérablement déformé et revêt une intention ironique que j'estime déplacée à tout point de vue. Quand aux quelques habitants de Viry qui, de bonne foi, se sont rendus sur les lieux, ils l'ont fait en se rapportant aux déclarations des sieurs V... qui également m'avaient prévenu. La constatation faite qu'on se trouvait simplement devant un mannequin, dont l'aspect fantomatique n'était dû qu'à l'obscurité de la nuit, si précoce en cette saison, n'aurait pas dû donner à ceux qui ont rédigé l'article en question, la possibilité de le faire avec une intention aussi malveillante que peu charitable de leur part ! »

Dominique Ernst



VIRY (Hte-Savoie) — La Place et le Clocher

PHOT. COMBIER M

Il vaut mieux rester dans le village de Viry la nuit, car dans la campagne, on peut faire de mauvaises rencontres...

AGENDA

Du 17 juin au
3 juillet

Tournoi officiel du tennis

25 juin

Fête de l'école de Malagny

Repas du tennis



2 juillet

Vacances scolaires

13 juillet

Repas et bal sous chapiteau
organisés par l'Etoile sportive
de Viry et la Commune

Tous les samedis

matin
marché rue du
marronnier

5 septembre

Rentrée des classes

Week-end du 17
et 18 septembre

Course sur prairie
organisée par
l'Association des Sports
Mécaniques de Viry

Journées européennes
du patrimoine. Portes
ouvertes au château de
Moulinsard

Octobre
dates à confirmer

Fête de la pomme
Repas des anciens

« Pouce, c'est l'été »

1^{ère} journée festive, au terrain de foot

Viry centre est en pleine effervescence, le quartier écovela commence à prendre forme. La phase construction est maintenant actée, il est nécessaire de penser à tous les habitants qui vont s'approprier ce nouveau lieu. Intégrer un écoquartier c'est un peu transformer nos habitudes, notre vision des espaces communs, notre relation aux autres.

Afin d'appréhender au mieux ce virage, la commune de Viry a mandaté la Compagnie des Gens d'Ici, groupe de professionnels, qui vous proposera tout au long de cette année des projets artistiques destinés à mettre en valeur des concepts tels que diversité, écologie, échange, qualité, participation, mixité... Une action culturelle de proximité qui mettra l'accent sur le « mieux vivre ensemble » au travers d'écovela.

Le samedi 9 juillet 2011

Un ensemble d'ateliers et d'activités, pour enfants et adultes, vous accueilleront à partir de 9 h00.

Au programme : spectacles, jardin de lecture, ateliers divers : de danse, de massage pour bébé, de créations en carton, fabrication ludique d'objets avec des matériaux recyclables, expositions, balade en calèche (payant)...

Le programme détaillé sera disponible sur le site internet de la commune : www.viry74.fr

Tarifs :

Adulte : 8 €

Enfant (de 6 à 18 ans) : 5 €

Gratuit pour les moins de 6 ans

Les personnes à revenu modeste peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel (quotient familial < 1500 €). Renseignements : Service social de la mairie de Viry Séverine ou Emilie au 04.50.04.52.19

MJC de Viry

Accueil de loisirs du
4 au 29 juillet et du 16
au 26 août 2011.

«Les mômes'an
magiques»
organisés le mercredi
pour les enfants de 6
à 12 ans reprendront
le 7 septembre 2011.

Commune de Viry

Directeur de la publication : Jean-Pierre BUET

Responsables de la rédaction : Commission Communale d'Information

Conception et réalisation : Service communication Séverine Constans et Emilie Duparc - Mairie de Viry

Tirage : 1900 exemplaires

Parution et dépôt légal : Juin 2011